

CONTRATS DE MAINTENANCE PHOTOVOLTAÏQUE

Votre installation solaire. Sûre. Performante. Suivie.

Une installation solaire fonctionne plus de 25 ans – à condition que les pannes soient détectées tôt et que la technique soit contrôlée régulièrement. Avec nos contrats de maintenance, nous veillons à ce que votre installation produise son plein rendement. Choisissez la formule qui vous convient.

Plus de rendement

Pannes et pertes de puissance détectées immédiatement.

Plus de sécurité

Les contrôles électriques préviennent dommages et incendies.

Garantie préservée

Une maintenance documentée facilite les cas de garantie.

Coûts maîtrisés

Un prix annuel fixe plutôt que des surprises coûteuses.

SURVEILLER

Essentiel

Nous gardons un œil sur votre installation, 24 h sur 24.

CHF **149** / an

soit env. CHF 12.40 par mois

- ✓ Surveillance 24/7 de l'onduleur et de la batterie
- ✓ Alerte et premier diagnostic sous 2 jours ouvrables
- ✓ Support par téléphone et e-mail
- ✓ Rapport de production annuel
- ✓ Interventions sur place facturées en régie

Idéal pour les installations récentes et bien accessibles.

RECOMMANDÉ

CONTRÔLER

Comfort

La surveillance, plus un contrôle régulier sur place.

CHF **349** / an

soit env. CHF 29.10 par mois

- ✓ Toutes les prestations Essentiel
- ✓ Inspection sur place tous les 2 ans
- ✓ Contrôle onduleur & batterie, mises à jour incluses
- ✓ Contrôle du parafoudre & du sectionneur
- ✓ Nettoyage ventilateurs et filtres
- ✓ Protocole de maintenance

La référence pour les villas, avec ou sans batterie.

SANS SOUCI

Premium

Un suivi complet, avec mesures annuelles et priorité.

CHF **549** / an

soit env. CHF 45.75 par mois

- ✓ Toutes les prestations Comfort
- ✓ Inspection annuelle avec mesures selon SN EN 62446-1
- ✓ Protocole de mesure comparé à l'an passé
- ✓ Petites réparations jusqu'à CHF 100 / an
- ✓ Intervention sur place sous 2 jours ouvrables
- ✓ 10 % de rabais sur les prestations en sus

Pour celles et ceux qui ne veulent s'occuper de rien.

Prix pour installations jusqu'à 20 kWc, hors TVA 8.1 %. Prix pour les installations plus grandes : voir page 2.

Votre partenaire solaire depuis 2008.

Nous entretenons aussi les installations d'autres installateurs – contactez-nous.

Conclure un contrat

info@dimension-solaire.ch

01 Comparatif des prestations

Prestation	Essentiel	Comfort	Premium
SURVEILLANCE & SUPPORT			
Surveillance à distance 24/7 via le portail de monitoring	✓	✓	✓
Alerte de panne avec diagnostic et recommandation	2 jours ouvr.	2 jours ouvr.	1 jour ouvr.
Support par téléphone et e-mail	✓	✓	✓
Rapport de production annuel	✓	✓	✓
Contrôle et optimisation des réglages de la batterie	–	✓	✓
INSPECTION SUR PLACE			
Fréquence des inspections	–	tous les 2 ans	annuelle
Contrôle visuel modules, structure, câbles et connecteurs	–	✓	✓
Contrôle onduleur & batterie, journal d'erreurs, firmware	–	✓	✓
Contrôle protection surtensions, sectionneur, bornes	–	✓	✓
Nettoyage des ventilateurs et filtres de l'onduleur	–	✓	✓
Mesures électriques selon SN EN 62446-1 (isolation, U_{oc} , I_{sc})	–	–	✓
Documentation	–	Protocole	Avec mesures
DÉPANNAGE			
Intervention sur place en cas de panne	en régie	en régie	sous 2 jours
Déplacement lors d'une intervention	facturé	facturé	inclus
Petites réparations, matériel inclus	–	–	max. CHF 100
Rabais sur travaux en régie, nettoyage et thermographie	–	5 %	10 %

02 Prix selon la puissance

Installation	Essentiel	Comfort	Premium
jusqu'à 20 kWc	149	349	549
20 – 50 kWc	199	449	690
50 – 100 kWc	290	650	950
plus de 100 kWc	sur devis	sur devis	sur devis

Prix annuels en CHF, hors TVA 8.1 %. Batterie de stockage incluse. Condition : installation connectée à Internet (LAN/Wi-Fi).

03 Prestations supplémentaires

Prestation	Prix
État des lieux installation tierce ¹	CHF 290
Contrôle sans contrat ²	CHF 490
Thermographie des modules	sur devis
Nettoyage professionnel des modules	sur devis
Interventions hors contrat	tarif régie

¹ unique, pour installations tierces ou de plus de 2 ans. ² unique, pour installations jusqu'à 20 kWc. Prix hors TVA 8.1 %.

04 Conditions contractuelles

■ Durée & résiliation

Durée minimale de 3 ans dès le début du contrat. Le contrat se renouvelle ensuite tacitement d'année en année, sauf résiliation écrite 3 mois avant son échéance.

■ Installations tierces

Nous entretenons aussi les installations d'autres installateurs. Pour celles-ci, ou pour les installations de plus de 2 ans, un état des lieux est nécessaire avant le début du contrat.

■ Non compris

Nettoyage des modules, remplacement de composants (p. ex. onduleur), échafaudages et travaux de toiture, ainsi que les dommages dus à la grêle, à la tempête, à la foudre, au vandalisme ou à l'intervention de tiers. Les réparations importantes font l'objet d'un devis préalable.

■ Prix & paiement

Tous les prix en CHF, hors TVA 8.1 %. La facture est établie annuellement à l'avance, payable à 30 jours. Toute adaptation de prix est annoncée au moins 3 mois à l'avance.

■ Rendez-vous & accès

Les inspections sont annoncées au moins 2 semaines à l'avance. Le client garantit l'accès à l'onduleur, à la batterie et au toit. Les travaux sur le toit ne sont réalisés que si l'accès est sûr.

■ Garantie & assurance

Les garanties des fabricants restent inchangées ; nous vous accompagnons dans les démarches. Les dommages naturels doivent être couverts par l'assurance bâtiment ou choses.

05 Commande du contrat

À remplir et envoyer à info@dimension-solaire.ch

CLIENT

PRÉNOM, NOM / ENTREPRISE

TÉLÉPHONE

RUE, N°

NPA, LOCALITÉ

E-MAIL

INSTALLATION

LIEU DE L'INSTALLATION (SI DIFFÉRENT)

PUISSANCE (kWc)

BATTERIE (kWh)

MISE EN SERVICE (ANNÉE)

ONDULEUR (MARQUE / MODÈLE)

N° CLIENT

Installation posée par Dimension Solaire : ☐ Oui ☐ Non

FORMULE CHOISIE

☐ **Essentiel**
dès CHF 149 / an

☐ **Comfort**
dès CHF 349 / an

☐ **Premium**
dès CHF 549 / an

DÉBUT DU CONTRAT SOUHAITÉ

REMARQUES

LIEU, DATE, SIGNATURE DU CLIENT

DIMENSION SOLAIRE SÀRL